

## **Les Etats doivent tenir leur promesse pour un monde sans mines d'ici 10 ans**

**EMBARGO - 26 novembre 2015 à 10h00.**

Genève, le 25 novembre 2015. L'Observatoire des mines publie, ce 26 novembre, son 17ème rapport<sup>1</sup> annuel sur l'application du Traité d'Ottawa<sup>2</sup>. Dans ce contexte, Handicap International rappelle aux Etats parties au Traité leur promesse de libérer le monde des mines d'ici 2025, faite en juin 2014 lors de la conférence de Maputo. La hausse du nombre de victimes et de l'utilisation de ces armes en 2014 doit les inciter à redoubler d'efforts pour éradiquer ce fléau.

*«Il nous reste 10 ans pour éradiquer les mines de la planète, comme s'y sont engagés les Etats parties au Traité en 2014, affirme Petra Schroeter, directrice de Handicap International Suisse. 10 ans pour achever le déminage, détruire les stocks existants et réaliser les engagements en matière d'assistance aux victimes. Nous demandons en particulier aux Etats parties ayant des territoires contaminés de ne pas relâcher leurs efforts et aux bailleurs de ne pas faiblir dans leur soutien, en inversant la tendance actuelle marquée par un essoufflement du financement de l'action contre les mines.»*

Force est de constater que le déminage dans plusieurs pays progresse trop lentement, jetant le doute sur la volonté politique de certains Etats à répondre à leurs obligations. 27 des 33 Etats parties contaminés par les mines ont obtenu une extension de leur calendrier de déminage à ce jour.

### **Plus de 3 600 victimes en 2014**

Selon le rapport 2015 de l'Observatoire des mines, 3 678 personnes ont été tuées ou blessées par des mines ou des restes explosifs de guerre en 2014, une augmentation de 12 % par rapport à 2013. Le rapport souligne également l'augmentation constante de l'utilisation d'engins explosifs improvisés par des groupes armés non étatiques.

*«La recrudescence de l'utilisation d'engins explosifs improvisés par des groupes armés non étatiques<sup>3</sup> est particulièrement inquiétante, ajoute Petra Schroeter. Nous pouvons craindre encore plus de territoires contaminés et de victimes à l'avenir. Alors qu'un certain nombre de conflits dans le monde se pérennisent ou se compliquent, la stigmatisation de ces armes doit être totale. L'application du Traité est le meilleur rempart contre tout recul.»*

Les mines antipersonnel - et les engins explosifs improvisés utilisés comme mines - tuent, mutilent et entraînent de graves séquelles pour les victimes, à 80 % civiles. Leur présence près des points d'eau ou des infrastructures publiques représente un danger permanent et entrave le développement des pays concernés. Des populations entières restent menacées

<sup>1</sup> Le rapport est publié par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines (ICBL) dont Handicap International est membre fondateur.

<sup>2</sup> Le Traité d'Ottawa interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Le traité a été ouvert à signature le 3 décembre 1997. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1999. 163 Etats en sont signataires. 162 sont Etats parties au Traité.

<sup>3</sup> Dix pays ont été le théâtre d'utilisation d'engins explosifs improvisés en 2014 selon le rapport 2015 de l'Observatoire des mines : Afghanistan, Colombie, Irak, Libye, Myanmar, Pakistan, Syrie, Tunisie, Ukraine, Yémen.

dans l'accomplissement de leurs gestes quotidiens comme puiser de l'eau ou travailler leurs champs.

### **Le rôle majeur de Handicap International**

Se libérer du fléau des mines est pourtant possible, comme l'a montré le récent exemple du Mozambique qui s'est déclaré libre de mines le 17 septembre dernier. Handicap International a joué un rôle majeur dans ce pays en dépolluant 16 millions de mètres carrés entre 1998 et 2015. Au Liban, l'organisation a déminé 92 200 mètres carrés cette année; les terres dépolluées ont pu être récemment remises à leurs habitants. Des opérations analogues en Casamance, au Sénégal, débutent en cette fin d'année.

Dans le monde, 57 Etats et quatre territoires sont encore contaminés par les mines. Handicap International mène des activités de déminage, d'éducation aux risques, d'assistance aux victimes ou de plaidoyer dans 43 pays, notamment en Syrie, en Irak et en Ukraine.

---

### **Contact médias**

Nadia Ben Said, Chargée des relations médias  
Tél.: 022 710 93 36 - du lundi au jeudi  
Mob.: 076 321 48 11  
nbensaid@handicap-international.ch  
www.handicap-international.ch

### **Rejoignez-nous sur facebook**

[www.facebook.com/handicapinternationalsuisse](http://www.facebook.com/handicapinternationalsuisse)

### **A propos de Handicap International**

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Ouvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi.